



Nantes, le 11 février 2019

27 février, solidarité avec les victimes de l'amiante du Tripode

- Est-il normal que nos collègues qui ont travaillé au Tripode aient perdu de 3 à 6 ans d'espérance de vie ?
- Est-il supportable qu'ils et elles soient victimes d'un nombre de cancers significativement supérieur aux autres agents de l'État ?
- Est-il acceptable que nos ministres se refusent à leur apporter l'aide et la solidarité élémentaire dont ces personnels, actifs ou retraités, ont besoin ?
- Est-il tolérable qu'ils aient commandité un rapport de l'IGAS qui mente sur l'exposition massive aux flocages du Tripode et salit nos collègues qui ont réclamé et obtenu, au prix de longues démarches, la simple reconnaissance de leur exposition ?

Si comme nous, vous n'acceptez pas que face aux cancérogènes, aux pesticides, à l'amiante, et autres ce gouvernement ait toutes les complaisances, se refuse de faire disparaître les risques et d'indemniser les victimes !

Vous participerez, mercredi 27 février, 14^e anniversaire de la destruction du Tripode, au

– Rassemblement à 12H45 devant la Direction Régionale des Finances Publiques, 4 quai de Versailles.

– A 13H10, nous irons devant la Préfecture pour des prises de paroles : Unions Départementales syndicales, fédérations des Finances, Addeva 44, Intersyndicale Tripode.

Pour mémoire, 1800 agents de l'État issus de l'Insee, du Trésor Public, du Ministère des Affaires Étrangères et du restaurant interadministratif ont été exposés intensément à l'amiante dans l'immeuble Tripode Beaulieu à Nantes entre 1972 et 1993.

À cause de cette présence massive d'amiante, la tour a été évacuée de ses occupants en 1993, désamiantée et détruite en 2005.

Contacts : <http://www.les-amiantes-du-tripode.fr> Contacts Intersyndicale : solidaritetripode@gmail.com